

# Les Centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP) en voie d'extinction !

Les CISP sont pris pour cible par le Ministre de l'Emploi et de la Formation, Pierre-Yves Jeholet. Des projets de décrets et d'arrêtés sont sur la table du Gouvernement wallon et fragilisent notre secteur CISP au risque de le voir purement et simplement disparaître à terme.

Réforme APE et décret insertion, guide des dépenses éligibles, dossier unique du demandeur d'emploi, nouveaux arrêtés liés au décret CISP menacent tout le travail des CISP et l'avenir du public des demandeurs d'emploi peu qualifiés.

## Tels les Dodos, les CISP disparaîtront...

Le principe du contrôle du bon usage des deniers publics ne pose pas de problème au secteur. Cependant, les dispositions prévues actuellement dans le **guide des dépenses éligibles** de la Région wallonne sont tellement rigides et contraignantes que c'est la faillite programmée pour de nombreux centres d'insertion socioprofessionnelle !

Le **nouvel arrêté CISP** aura aussi pour effet de limiter l'accompagnement des personnes uniquement à une insertion professionnelle en niant l'indispensable travail d'accompagnement social et citoyen mené avec elles.



## Les dindons de la farce !

Dans votre commune, le secteur associatif ne réalise-t-il pas un travail de terrain de qualité ? Les acteurs de terrain ne doivent pas être les dindons de la farce d'une politique qui exclut toute une partie des citoyens, à commencer par les personnes les plus fragilisées.

## Dans le flou d'une réforme APE

La **réforme APE** inquiète aussi vivement toutes les associations. Une réforme menée dans la précipitation, qui transfère des budgets importants vers les politiques fonctionnelles, sans véritable analyse des besoins. L'incertitude est totale pour les associations : auront-elles encore leur financement à partir de 2021 pour poursuivre leurs activités ? Rien n'est moins sûr pour nombre d'entre elles.

**Ensemble, prenons un nouvel élan !**

Vous, mandataire communal, êtes investi dans la réalité locale.

Nous vous invitons à interpeller le Ministre de l'Emploi et de la Formation ainsi que le Ministre-Président du Gouvernement wallon sur les conséquences désastreuses pour le secteur associatif et non marchand des choix politiques posés actuellement ; à réclamer une véritable concertation avec les acteurs de terrain ; à construire ensemble un projet de société sans exclusion, où les droits de chacun sont respectés.

**Luttons ensemble pour l'inclusion sociale et professionnelle de tous dans la société !**

Les CISP ont élaborés 47 propositions pour l'insertion socioprofessionnelle dans leur memorandum disponible sur <http://www.interfedeb.be/memorandum-cisp/>

Retrouvez les avis du secteur CISP sur les différents textes en préparation par le Gouvernement wallon sur <http://www.interfedeb.be/action-politique/>

## Se former autrement dans un CISP



Chaque année en Wallonie, les 157 Centres d'insertion socio-professionnelle forment plus de 16.000 demandeurs d'emploi peu qualifiés et éloignés de l'emploi dans près de 400 filières de formation.

Trouvez un centre près de chez vous sur [www.interfedeb.be](http://www.interfedeb.be)